

Durable

# Bisphénol, chrome...restrictions à venir pour l'industrie du cuir

f t @ in



Deux restrictions sont en cours de préparation par l'agence Chimique européenne pour être intégrées dans le règlement REACH. Il s'agit d'une part de la restriction portant sur les allergènes présents dans les cuirs, les textiles et autres alternatives en contact avec la peau. Et d'autre part de la restriction portant sur les bisphénols que l'on trouve dans les articles de notre vie quotidienne - Photo © Girl with red hat.

S'il est une norme qui fait autorité dans l'industrie du cuir, c'est bien [la réglementation européenne REACH](#) encadrant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques. Régulièrement enrichi dans le but d'améliorer la protection de notre santé et notre environnement, ce règlement prévoit d'amender les limitations concernant les bisphénols, le chrome hexavalent et autres substances potentiellement sensibilisantes et allergènes. On fait le point avec [Gwénaëlle Hildebrand](#) et [Sébastien Bagot](#), l'équipe managériale de l'Association pour L'Assurance Qualité des Fabricants de Bracelets Cuir.

## PRÉSENTEZ-NOUS L'AQC

L'AQC a été fondée en 2014, par les cinq principaux fabricants pour la haute horlogerie : [Brasport](#), [Camille Fournet](#), [Hirsch](#), [Interstrap](#) et [Multicuir](#). La vision de l'AQC est de garantir un bracelet cuir apportant le plus haut niveau de sécurité et d'agir pour une chaîne d'approvisionnement globale responsable. Aujourd'hui l'AQC est un centre de compétence facilitant la traçabilité et la conformité chimique. En étroite collaboration avec toutes les parties prenantes dans le cadre de la fabrication du bracelet cuir, l'AQC apporte ainsi un service supplémentaire en garantissant, notamment, la conformité chimique des matériaux utilisés.

## QUELLE EXPERTISE APPORTEZ-VOUS EN MATIÈRE DE TESTS CHIMIQUES ?

Au cours des sept dernières années l'association basée à Neuchâtel, en Suisse, a acquis une expertise hors du commun permettant de construire une base de données de plus de 52 200 tests chimiques sur le cuir. En avril cette année, de courts webinaires (20-30 minutes), se concentrant sur un sujet d'actualité en lien avec le monde du cuir, l'« AQC POD SERIES », ont été lancés. Les deux premiers POD se sont consacrés aux derniers développements des restrictions européennes sur les substances chimiques. Les experts de l'AQC ont également révélé comment leurs membres s'organisent pour assurer la conformité de leurs produits. Tous les acteurs de la production des bracelets cuirs ont été invités à collaborer pour mieux se préparer aux futures réglementations.

## QUELLES SONT LES RESTRICTIONS EN COURS DE PRÉPARATION CONCERNANT LES SUBSTANCES SENSIBILISANTES ET LES BISPHÉNOLS ?

Deux restrictions sont en cours de préparation par l'agence Chimique européenne pour être intégrées dans le règlement REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques). Il s'agit d'une part de la restriction portant sur les allergènes présents dans les cuirs, les textiles et autres alternatives, en contact avec la peau. Et d'autre part de la restriction portant sur les bisphénols que l'on trouve dans les articles de notre vie quotidienne. Pour la première restriction, le processus est déjà bien avancé. L'agence Chimique Européenne (ECHA) a transmis à la Commission Européenne le document de base (appelé « background document ») ainsi que l'opinion finale des deux Comités RAC et SEAC (Risk assessment Committee et Socio-Economic Assessment Committee). C'est à partir de ces documents que la Commission Européenne va préparer le texte de loi final et le soumettre au vote. Pour la seconde restriction, le processus n'en est qu'à son début car nous sommes au milieu de la période entre l'annonce du projet de restriction, ou « intention », et la proposition. Cette période d'une année correspond à la préparation du dossier par les autorités nationales à l'initiative de cette restriction.



Au cours des sept dernières années l'Association pour L'Assurance Qualité des Fabricants de Bracelets Cuir basée à Neuchâtel, en Suisse, a acquis une expertise hors du commun permettant de construire une base de données de plus de 52 200 tests chimiques sur le cuir.

## EN QUOI VOS ADHÉRENTS ET LA FILIÈRE CUIR SERONT-T-ILS IMPACTÉS ?

La première mesure limite de façon drastique la teneur en substances reconnues allergènes dans les cuirs, textiles et fourrures en contact avec la peau afin de prévenir le développement de réactions allergiques. Il s'agit de certaines substances ou familles de substances comme les colorants dispersés, le formaldéhyde, le cobalt, le nickel ou le paraphénylènediamine (agent allergène présent dans les tatouages au henné). Le bracelet cuir entre dans le cadre de cette restriction. Et de nombreux autres articles en cuir sont concernés : vêtements et accessoires, ameublement (sofa par exemple), sacs à dos, sacs à main, chaussures...

## QU'EN EST-IL DU CHROME HEXAVALENT ?

Une baisse de la limite pour le chrome hexavalent (de 3 mg/kg à 1 mg/kg) est également envisagée dans un délai de cinq ans. Cette dernière représente un challenge compte-tenu des difficultés techniques pour assurer un niveau bas de cette substance et l'absence de méthode analytique normalisée pour juger de la conformité à 1 mg/kg. De façon plus générale, il est requis un niveau très bas (entre 30 et 40 mg/kg) pour toutes les substances classifiées allergènes. Cette dernière limitation constitue un véritable challenge car elle couvre plus de 1 100 substances enregistrées dans REACH et pour la très grande majorité d'entre elles il n'existe pas encore de méthode analytique normalisée capable de détecter des niveaux aussi faibles.

## ET DES BISPHÉNOLS ?

La seconde restriction en évaluation limiterait le bisphénol A et tous les bisphénols apparentés et dérivés (c'est-à-dire tous les bisphénols) sous leur forme libre à 200 mg/kg dans les tous les articles. Ce seuil a pour objectif de limiter les rejets dans l'environnement et de prévenir les effets perturbateurs endocriniens potentiels de certains membres de cette famille de substances chimiques. En effet, les résines basées sur les bisphénols sont largement répandues dans notre vie quotidienne : CD, matériaux plastiques de construction en polycarbonate, mousses et colles époxy, revêtement interne des boîtes de conserve, jouets, articles en plastique... Ces résines sont également utilisées au cours de l'étape de retannage pour donner au cuir sa structure. Et les résultats préliminaires de l'AQC montrent une utilisation de ce type de résine avec présence de bisphénols libres que ce soit dans des cuirs tannés au chrome ou exempts de métaux. Les bisphénols A (acétone) et AF n'ont pas été retrouvés. En revanche, des traces de bisphénols F (formaldéhyde) et surtout le S (Sulfur trioxyde) ont été retrouvés dans le premier panel de cuir testés.

## QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS DE L'AQC EN LA MATIÈRE ?

Nous recommandons aux tanneurs de rejoindre le plan de contrôle « AQC en laboratoire » concernant les cuirs en contact avec la peau. Celui-ci permet de faire un premier état des lieux des substances ayant des méthodes normalisées de test et de prendre les mesures appropriées pour se conformer aux futures limites. Pour le chrome hexavalent, l'AQC invite tous les acteurs de la supply chain à ne pas prendre en considération les résultats en dessous de 3 mg/kg donnés par la méthode actuelle (très peu reproductibles). Mieux vaut attendre l'arrivée d'une nouvelle méthode normalisée avant d'entrer dans le vif du sujet. Il en est de même pour le déryptage des substances allergènes, nous attendons une méthode normalisée. Concernant les bisphénols, l'AQC encourage les tanneurs à procéder à des tests en laboratoire afin d'identifier au plus tôt la présence de bisphénols. Si avérée, nous préconisons de les remplacer par une alternative avec le support de leurs fournisseurs.

[Inscrivez-vous à la Newsleather](#) pour recevoir nos articles à votre rythme et selon vos préférences de thématiques.

Propos recueillis par Juliette Sebillé